Ecône : ordres mineurs et sous-diaconat du 28 mars 2009

Publié le 28 mars 2009
2 minutes
Séminaire d'Écône

Comme chaque année ont lieu des ordinations : celles à deux ordres mineurs, exorciste et acolyte, ainsi que d'autres au sous-diaconat, premier ordre majeur. Cette année, c'est **Mgr Fellay, supérieur général**, qui ordonne les jeunes lévites des séminaires d'Ecône (Suisse) et de Zaitzkofen (Allemagne) dans une église remplie de familles venues bien souvent de France pour l'occasion et de Valaisans habitant le canton.














Monseigneur Fellay rappelle dans son homélie magnifique que le prêtre est fait pour l'autel, que la messe catholique est dogmatique et hiérarchique. Il nous redit l'importance de toutes les prérogatives sacerdotales et combien elles sont nécessaires et remarque comment, dans la nouvelle messe, ces ordres se sont retrouvés sans raison d'être.
Puis **il reprécise bien que l'état de nécessité persiste**, montrant pour preuve la façon scandaleuse dont les évêques, notamment allemands, ont traités le pape suite à la levées des « excommunications ». La Fraternité continue et continuera son œuvre, non pour elle-même, mais pour le bien de l'Eglise.







La cérémonie continue, magnifique, dans toute la splendeur et la richesse de la liturgie latine, ponctuée et bercée par le chant grégorien. Viennent les ordinations de 3 promotions de séminaristes.








Les exorcistes reçoivent de l'évêque le pouvoir de chasser les démons. Les acolytes reçoivent le chandelier et la burette ce qui signifie l'accession à une plus grande proximité à l'autel. Ces deux ordres sont mineurs.

Suite du reportage

Suite n° 1 du reportage des ordinations 2009 à Ecône